

Rapport de recherche :

# La carrière criminelle d'agresseurs en contexte conjugal : généralistes ou spécialistes ?

À l'attention d'Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada / Gouvernement du Canada

Chercheur :

**Frédéric Ouellet**, Ph.D. (frederic.ouellet.1@umontreal.ca)

École de criminologie, Université de Montréal

Centre International de Criminologie Comparée

Centre de recherche de l'Institut universitaire en santé mentale de Montréal

Avec la collaboration de :

**Arthur Nouvian**, B.Sc., École de criminologie, Université de Montréal

**Elise Soulier**, M.Sc., École de criminologie, Université de Montréal

**Valérie Thomas**, M.Sc., Cégep régional de Lanaudière à L'Assomption

8 février 2021



# INTRODUCTION

- **Contexte**

- Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada (IRCC) évalue les risques de violence familiale dans le contexte de l'immigration au Canada dans le but d'améliorer les politiques visant à prévenir la violence familiale et à mieux protéger les personnes parrainées dans la catégorie du regroupement familial. Cette approche s'arrime à l'un des objectifs de la Loi sur l'immigration et la protection des réfugiés, celui de protéger la santé et la sécurité publiques et de garantir la sécurité de la société canadienne.

- **Violence familiale**

- Il n'existe pas de consensus quant à la définition de la violence familiale.
- Les travaux empiriques ont porté une attention plus particulière sur la violence physique, sexuelle et verbale, et sur les mauvais traitements psychologiques, l'exploitation financière et la négligence pouvant survenir dans des relations de parenté ou d'intimité.
- Selon Barnett et ses collègues (2005), la nature de la relation qui unit l'agresseur et la victime peut amener à faire des sous-catégories de violence familiale : la violence conjugale, la violence des parents à l'égard de leurs enfants, la violence des enfants envers leurs parents ou proches âgés, ainsi que la violence dans la fratrie.

- **La présente recherche porte plus particulièrement sur les auteurs de violence conjugale puisqu'il s'agit d'une catégorie de violence familiale répandue et est l'une des mieux documentée.**

# INTRODUCTION

- **L'état des connaissances sur le sujet**
  - Des études sur les carrières criminelles menées dans plusieurs pays montrent que de nombreux délinquants impliqués dans de la violence conjugale ne se spécialisent pas uniquement dans ce type d'infraction.
  - Certains travaux empiriques mettent en évidence que les délinquants qui commettent de graves et fréquentes agressions en contexte familial et plus précisément en contexte conjugal sont également plus susceptibles de se livrer à d'autres types de comportements violents et criminels.
  - Ces individus sont reconnus pour commettre un nombre de crimes plus important, donc nécessitent une intervention soutenue et mobilisent davantage de ressources. Il y a donc un intérêt réel à identifier ces individus.
  - Peu d'études canadiennes établissent un lien entre la violence conjugale et les autres types de crimes violents.
- **Sur la base de données canadiennes, la présente étude fait état d'une analyse de la carrière criminelle officielle et autorévélée d'individus reconnus coupables de violence familiale, mais plus précisément de la sous-catégorie correspondante à la violence conjugale.**
  - Une attention particulière est accordée à l'observation des conduites violentes commises en contexte conjugal, mais aussi aux comportements violents et aux autres crimes que ces délinquants auraient pu commettre à l'extérieur du contexte conjugal.

# QUESTION ET OBJECTIFS DE RECHERCHE

- **Question derrière la présente étude**

- *Est-ce que les individus reconnus coupables de violence conjugale au Canada sont également impliqués dans d'autres types de comportements violents et criminels à l'extérieur de la famille, et plus spécifiquement des crimes violents pouvant entraîner des lésions corporelles contre quiconque ?*

- **Objectif principal**

- Faire le portrait de la carrière criminelle, officielle et autorévélée, d'individus coupables de violence conjugale en observant leurs comportements s'associant à la violence conjugale, mais aussi leurs autres comportements violents et les autres crimes commis par ces individus.

- **Objectifs spécifiques**

- A. Décrire la participation criminelle à long et à court terme;
- B. Examiner les paramètres de la violence conjugale, l'âge au premier crime, la nature des délits, la diversification criminelle et la fréquence des crimes commis;
- C. Comparer les caractéristiques des délinquants et prédire les conduites violentes graves.

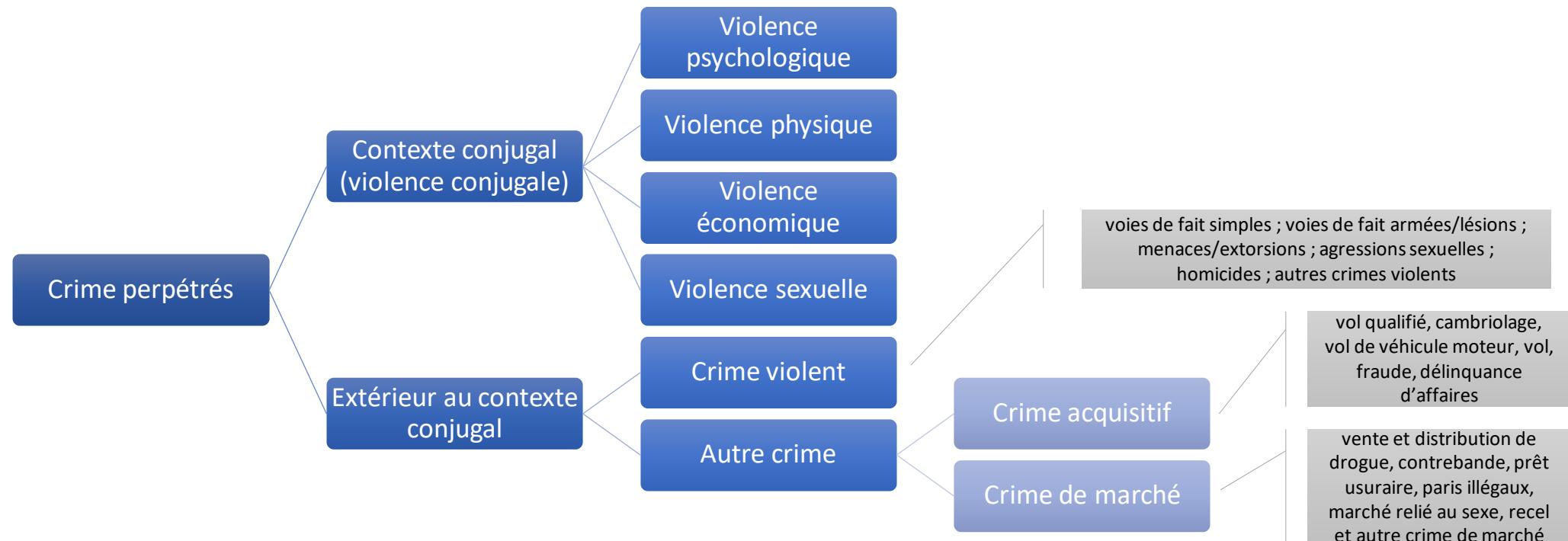
# MÉTHODOLOGIE

- **Provenance des données**
  - Projet de recherche (financé par le CRSH) centré sur les délinquants impliqués dans de la violence conjugale et visant à analyser les trajectoires délictuelles et les processus de passage à l'acte.
  - Entretiens réalisés entre 2018 et 2020 auprès de 121 conjoints violents judiciarisés (sentences provinciales).
    - Un conjoint violent est défini comme étant un homme âgé de 18 ans ou plus qui a été judiciarisé pour des délits violents contre sa conjointe ou son ex-conjointe.
    - Les participants devaient être incarcérés pour un délit commis en contexte conjugal – les agents correctionnels ont participé au recrutement.
  - Recrutement dans six établissements de détention provinciaux du Québec (sentence de moins de deux ans).
- **Instruments et procédures**
  - Participation des 121 conjoints violents à un entretien individuel structuré visant à reconstruire sa trajectoire délictuelle.
    - Questionnaire administré en face à face.
    - A exigé en moyenne deux heures dix minutes pour être complété.
  - Dossiers officiels consultés afin de compléter certaines informations (antécédents criminels).
  - Utilisation d'une série d'instruments psychométriques pour évaluer chez les 121 conjoints violents les caractéristiques personnelles et celles de la relation de couple.

# MÉTHODOLOGIE

- **Crimes perpétrés**

- Intérêt dirigé vers le contexte dans lequel les crimes ont été commis.
- Deux types de données sont utilisées pour mesurer les délits commis.
  - **Criminalité officielle** : informations qui proviennent des dossiers détenus par les autorités pénitentiaires (informations relatives aux arrestations et aux condamnations) des délinquants rencontrés.
  - **Criminalité autorévélée** : informations colligées lors des entretiens structurés (à l'aide de la méthode des calendriers d'histoire de vie).



# MÉTHODOLOGIE

- **Crimes perpétrés**

- Intérêt dirigé vers le contexte dans lequel les crimes ont été commis.
- Attention aussi dévouée aux crimes qui peuvent causer des lésions corporelles.
  - **Lésions corporelles** : blessure qui nuit à la santé ou au bien-être d'une personne et qui n'est pas de nature passagère ou sans importance. (bodily harm) (Code criminel, L.R.C., 1985, ch. C-46).
    - La blessure, de différentes natures, ne doit pas être ni éphémère ni futile pour être qualifiée de « lésion corporelle ».
    - Ainsi, les actes de violences verbales (p.ex. certaines formes de violence psychologique ou émotionnelle en parole ou en action au sein d'une famille ou à l'extérieur de la famille visant à contrôler, isoler, intimider ou déshumaniser) ou économiques (p.ex. exploitation financière au sein d'une famille ou à l'extérieur de la famille) susceptibles de causer une blessure psychologique ou physique peuvent être considérés comme une lésion corporelle, si cette blessure n'est ni passagère ni sans importance.
    - Les lésions corporelles ne concernent pas uniquement le milieu familial mais peuvent aussi être perpétrées à l'extérieur de la famille
- **Violence conjugale** (contexte conjugal – sous-catégorie de violence familiale)
  - L'instrument pour mesurer la violence conjugale s'inspire de la version révisée du Conflict Tactics Scales (CTS2).
    - Instrument constitué de cinq sous-échelles : la négociation, la violence psychologique, la violence physique, la violence sexuelle et les blessures.
    - Chacune des sous-échelles contient des items sur la violence mineure ou sévère.
- **Crime hors du contexte conjugal**
  - Crimes violents : voies de fait simples ; voies de fait armées ou avec lésions ; menaces ou extorsions ; agressions sexuelles ; homicides ; autres crimes violents (l'ensemble de ces crimes peuvent être associés à des lésions corporelles telles que définies dans cette étude).
  - Autres crimes = crimes à but lucratif
    - Crimes acquisitifs : vol qualifié, cambriolage, vol de véhicule moteur, vol, fraude, délinquance d'affaires.
    - Crimes de marché : vente et distribution de drogue, contrebande, prêt usuraire, paris illégaux, marché relié au sexe, recel et autre crime de marché.

# MÉTHODOLOGIE

- Description des participants**

- Tous de sexe masculin
- 38,6 ans en moyenne
- 86,9% d'origine canadienne
- 57,0 % n'avaient pas complété leur diplôme d'études secondaires
- Durant la période de 3 ans avant l'incarcération actuelle
  - 39,7 % ont révélé avoir eu des problèmes de santé mentale
  - 22,3 % ont fait l'expérience de limitations physiques

- Facteurs de risques familiaux durant l'enfance / adolescence**

- 51,2% parents avec problèmes d'alcool
- 28,9% avec problèmes de drogue
- 30,6% parents avec antécédents criminels
- 49,6% des délinquants ont fait l'objet d'un signalement à la Direction de la protection de la jeunesse (DPJ)

- Exposition à la violence conjugale durant l'enfance ou l'adolescence**

- 50,4% témoins de violence psychologique entre leurs parents
- 24,0% exposés à de la violence physique entre les parents

	Moyenne (É-T) / %
<b>Caractéristiques individuelles</b>	
<b>Âge des participants</b>	38,6 ans (10,2)
<b>Origine ethnique</b>	
Canadien	86,8 %
Non-Canadien	13,2 %
<b>Niveau d'éducation</b>	
Diplôme d'études secondaires complété	43,0 %
Diplôme d'études secondaires non complété	57,0 %
<b>Enfants (oui / non)</b>	62,8 %
<b>Conjointe enceinte durant la PF (oui / non)</b>	35,5 %
<b>Activités quotidiennes limitées en raison d'un état psycho., émotif ou mental (PF ; oui/ non)</b>	39,7 %
<b>Activités quotidiennes limitées en raison d'un problème physique (PF; oui/ non)</b>	22,3 %
<b>Facteurs de risques à l'enfance / adolescence</b>	
<b>Parent(s) problèmes d'alcool (oui / non)</b>	51,2 %
<b>Parent(s) problème de drogue (oui / non)</b>	28,9 %
<b>Parent(s) antécédent criminel (oui / non)</b>	30,6 %
<b>Signalement à la DPJ à l'enfance / adolescence (oui / non)</b>	49,6 %
<b>Exposition à la violence conjugale à l'enfance / adolescence</b>	
<b>Témoin de violence psychologique entre vos deux parents (oui / non)</b>	50,4 %
<b>Témoin de violence physique entre vos deux parents (oui / non)</b>	24,0 %

# MÉTHODOLOGIE

- **Stratégies d'analyse**
  - Objectif A : analyses essentiellement descriptives.
  - Objectif B : combinaison d'analyses descriptives et bivariées.
    - Des tests de moyennes et des chi carré ont été effectués afin de déterminer si les différences observées entre les groupes de délinquants.
  - Objectif C : analyses multivariées.
    - Des régressions (linéaires et logistiques) sont réalisées afin de départager la valeur prédictive des caractéristiques individuelles, des paramètres de la violence conjugale et de la carrière criminelle.
  - Analyses réalisées à l'aide du logiciel SPSS, version 25.0.

# OBJECTIF A – PARTICIPATION CRIMINELLE

- **Observer la proportion de délinquants qui se sont impliqués dans diverses sphères d'activités criminelles**
  - Rappel - tous les participants purgent une peine d'incarcération pour des violences conjugales.
    - Autrement dit, on enregistre une implication dans la violence conjugale pour l'ensemble des participants.
  - La participation criminelle est donc observée à l'intérieur de trois grandes catégories de crimes : la violence conjugale, les crimes violents et les autres crimes.
    - 4 possibilités :
      - Violence conjugale uniquement (groupe 1);
      - Violence conjugale et crime violent (groupe 2);
      - Violence conjugale et autre crime (groupe 3);
      - Violence conjugale, crime violent et autre crime (groupe 4).

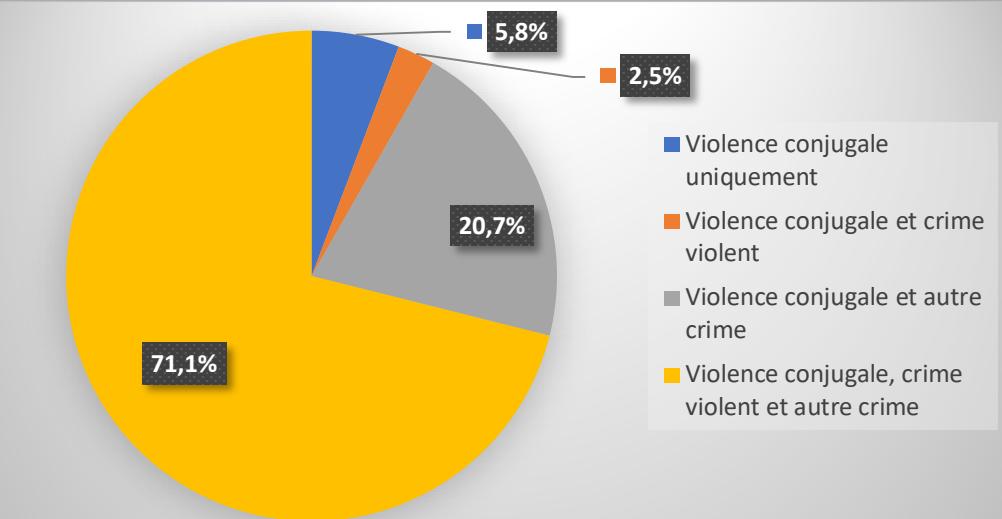
# OBJECTIF A – PARTICIPATION CRIMINELLE

(l'ensemble de la carrière criminelle)

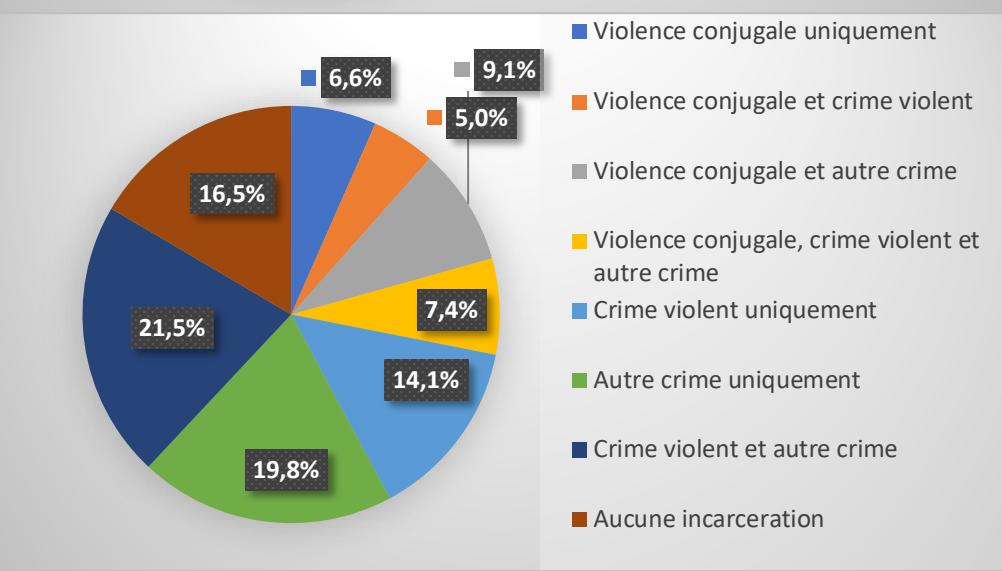
## • Participation criminelle sur l'ensemble de la carrière criminelle

- Participation criminelle autorévélée :
  - 94,3 % ont participé à deux grandes catégories de crimes;
  - 71,1 % impliqués dans l'ensemble des catégories de crimes;
  - 5,8 % spécialisés dans la violence conjugale.
- Participation criminelle officielle (motifs d'incarcération) :
  - 7,4 % impliqués dans l'ensemble des catégories de crimes;
  - Selon les données officielles, 40,5 % des délinquants sont des spécialistes sur l'ensemble de leur carrière criminelle.
- Le portrait de la participation criminelle est ainsi très différent selon la source de données utilisées.
  - Les antécédents de violence (36,3 %) ou de violence conjugale (71,9 %) ne sont pas observables à la lecture des dossiers officiels des condamnations antérieures.

Participation criminelle autorévélée



Participation criminelle officielle



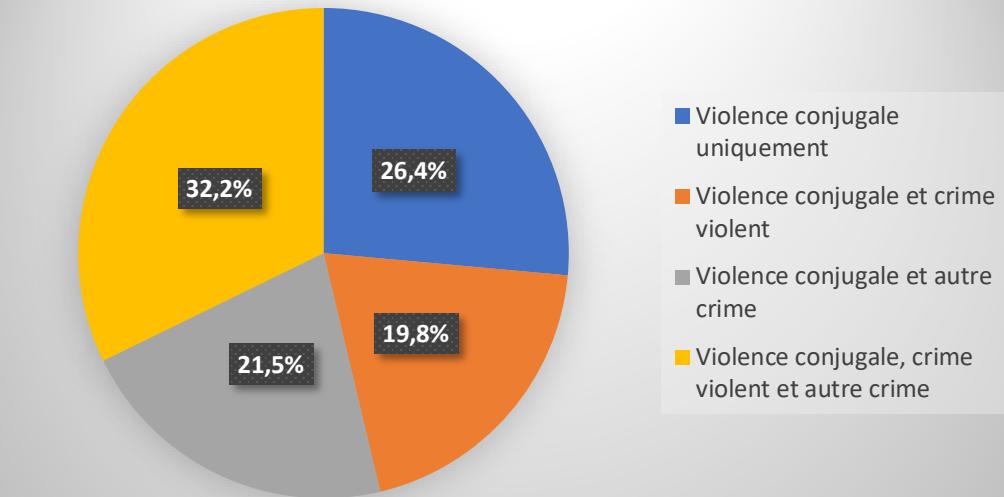
# OBJECTIF A – PARTICIPATION CRIMINELLE

(3 ans précédent l’incarcération en cours)

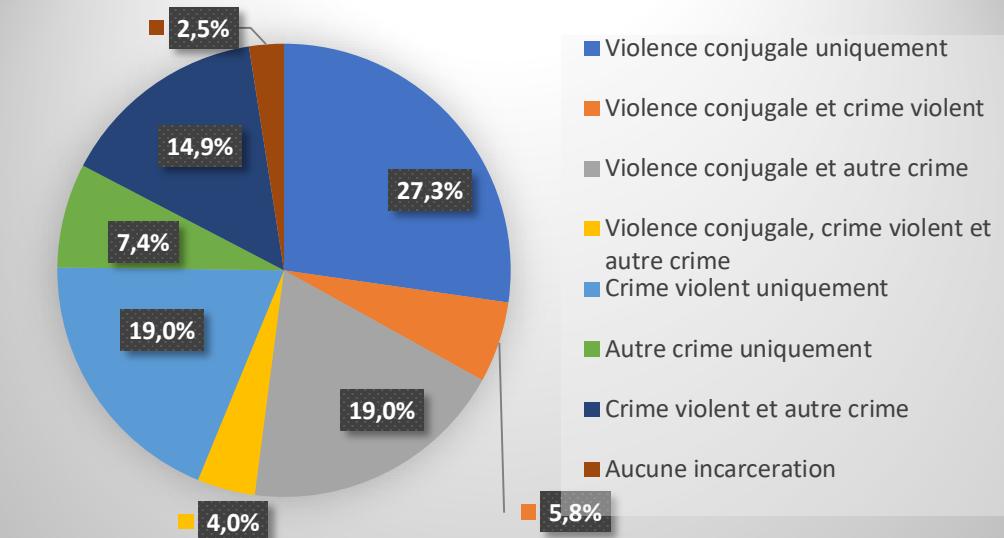
## • Participation criminelle durant la période fenêtre de trois ans précédent l’incarcération en cours

- Participation criminelle autorévélée :
  - Plus répartie au sein des quatre catégories ;
  - La proportion d’individus qui affirment une spécialisation dans la violence conjugale (26,4 %) ou les crimes violents (19,8 %) représente près de la moitié de l’échantillon (46,2 %);
  - 32,2 % impliqués dans l’ensemble des catégories de crimes.
- Participation criminelle officielle (motifs d’arrestation) :
  - Spécialisation criminelle est plus forte que celle affichée avec les données autorévélées (53,7 % (27,3 % + 19,0 % + 7,4 %) vs 46,2 %);
  - 4,0 % impliqués dans l’ensemble des catégories de crimes.
- Le portrait de la participation criminelle est ainsi très différent selon la source de données utilisée.
  - Les deux portraits réalisés sur la période fenêtre de trois ans suggèrent une sous-estimation de la participation criminelle lorsque l’on s’appuie sur des données officielles.

Participation criminelle autorévélée



Participation criminelle officielle



# OBJECTIF A – PARTICIPATION CRIMINELLE

## • Synthèse des résultats

- Sur l'ensemble de la carrière criminelle, 94,3% des délinquants révèlent une participation dans au moins deux sphères d'activités criminelles, alors que 71,1% déclaraient une participation dans les trois sphères de crimes à l'examen (violence conjugale, crimes violents, autres crimes).
- Durant la période de trois ans précédent l'incarcération en cours, la participation à deux sphères de criminalité s'élève à 73,6%. Aussi, 32,2% des participants révèlent une implication dans les trois sphères d'activités criminelles.
- La spécialisation criminelle est rare chez les délinquants rencontrés. Très peu se spécialisent dans la violence conjugale, tant sur l'ensemble de la carrière criminelle (5,8%) que sur la période fenêtre de trois ans (26,4%).
- Les données officielles (arrestation et incarcération) présentent des limites importantes dans la reconstitution des trajectoires criminelles. Il est possible d'affirmer avec confiance que les données officielles sous-estiment la participation criminelle, notamment en ce qui concerne la violence conjugale.

# OBJECTIF B – Paramètres de la carrière criminelle

- **Explorer les paramètres de la carrière criminelle pour les différents groupes de délinquants** (groupe basé sur la participation criminelle durant les 3 années précédant l'incarcération en cours)
  - Cette comparaison permet de déterminer l'existence de différences entre les groupes pour identifier des éléments distinctifs au niveau du parcours criminel.
  - Plus précisément, il est question d'examiner pour chaque groupe de délinquants :
    1. L'âge au premier crime;
    2. La nature des infractions commises;
    3. La diversification criminelle;
    4. La fréquence des crimes.

# OBJECTIF B – Paramètres de la carrière criminelle

## • L'âge au premier crime

- L'âge auquel un individu commet son premier délit a reçu une attention importante en criminologie et est considéré comme l'un des meilleurs prédicteurs de la délinquance future.

	Groupes de délinquants	1-Violence conjugale uniquement (N=32)	2-Violence conjugale et crime violent (N=24)	3-Violence conjugale et autre crime (N=26)	4-Violence conjugale, crime violent et autre crime (N=39)	Tests de moyennes
Âge au 1 <sup>er</sup> crime autorévévé	Moyenne (É-T)	17,90 (11,10)	15,42 (7,22)	14,77 (4,71)	12,76 (4,84)	Eta = 0,260 p = 0,045
Âge à la 1 <sup>re</sup> arrestation	Moyenne (É-T)	22,25 (11,35)	19,71 (7,94)	17,96 (5,82)	16,56 (4,71)	Eta = 0,281 p = 0,022
Âge à la 1 <sup>re</sup> condamnation	Moyenne (É-T)	22,91 (11,67)	21,74 (9,60)	18,73 (5,50)	17,03 (4,80)	Eta = 0,290 p = 0,017

- Les délinquants étaient en moyenne plus jeunes lors du premier crime autorévévé (15,08 ans) que lors de la première arrestation (18,99 ans) ou de la première condamnation (19,87 ans).
- En regard de l'âge au premier crime, selon les différents groupes de délinquants, plus les individus affichent une participation dans un nombre de sphères d'activités criminelles élevé, plus l'âge d'initiation au crime est précoce (différences significatives).

# OBJECTIF B – Paramètres de la carrière criminelle

- **Nature des infractions commises et diversification criminelle**

- **Violence conjugale**

- La perpétration de violence conjugale peut être examinée selon ses différentes formes (violences psychologique, économique, physique ou sexuelle).
    - L'outil utilisé pour mesurer la violence conjugale est le CTS2 (en anglais Conflict Tactics Scales).
      - L'outil est constitué de plusieurs sous-échelles : la violence psychologique (8 items), la violence économique (5 items), la violence physique (12 items ; ainsi que la sous-échelle de la violence physique grave – 7 items), la violence sexuelle (7 items ; ainsi que la sous-échelle de la violence sexuelle grave – 4 items) et les blessures (6 items). Chaque item correspond à un comportement distinct.
    - Deux mesures sont utilisées pour évaluer la perpétration de ces violences.
      - 1) La première consiste à déterminer la **participation**, donc si au moins un des items (un comportement spécifique) de la sous-échelle a été déclaré comme ayant été commis.
      - 2) La deuxième mesure équivaut à la somme des items dont la perpétration a été confirmée. Autrement dit, il s'agit d'un indicateur de la **diversification des comportements** perpétrés dans chacune des sous-échelles.

# OBJECTIF B – Paramètres de la carrière criminelle

## • Nature des infractions commises et diversification criminelle

### • Violence conjugale

- La **participation**, donc si au moins un des items (un comportement spécifique) de la sous-échelle a été déclaré comme ayant été commis.

	L'ensemble des délinquants (=121)		1-Violence conjugale uniquement (N=32)		2-Violence conjugale et crime violent (N=24)		3-Violence conjugale et autre crime (N=26)		4-Violence conjugale, crime violent et autre crime (N=39)		Chi- Carré	Tests de moyennes
	%	Moy.	%	Moy.	%	Moy.	%	Moy.	%	Moy.		
Violence psychologique	98,3 %	6,34	96,9 %	5,09	95,8 %	6,46	100 %	6,77	100 %	7,03	n.s.	n.s.
Violence économique	81,8 %	1,51	75,0 %	1,04	83,3 %	1,71	92,3 %	1,73	79,5 %	1,51	n.s.	n.s.
Violence physique	92,6 %	4,00	87,5 %	3,25	91,7 %	4,25	96,2 %	4,69	94,9 %	4,00	n.s.	n.s.
Violence sexuelle	8,3 %	0,14	0,0 %	0,00	16,7 %	0,25	15,4 %	0,35	5,1 %	0,05	n.s.	n.s.

- Presque la totalité des délinquants (98,3 %) ont commis de la violence psychologique.
- 92,6 % et 81,8 % ont commis respectivement des actes de violence physique et économique.
- La majorité des délinquants ont commis ces trois formes de violence en contexte conjugal.
- La violence sexuelle est plus rare (8,3 % des délinquants ont reconnu avoir perpétré un acte de violence sexuelle).
- Il importe de souligner ici qu'il n'existe aucune différence significative entre les groupes de délinquants.

# OBJECTIF B – Paramètres de la carrière criminelle

## • Nature des infractions commises et diversification criminelle

### • Violence conjugale

- La **diversification des comportements** perpétrés dans chacune des sous-échelles (somme des items dont la perpétration a été confirmée).

	L'ensemble des délinquants (=121)		1-Violence conjugale uniquement (N=32)		2-Violence conjugale et crime violent (N=24)		3-Violence conjugale et autre crime (N=26)		4-Violence conjugale, crime violent et autre crime (N=39)		Chi- Carré	Tests de moyennes
	%	Moy.	%	Moy.	%	Moy.	%	Moy.	%	Moy.		
	Violence psychologique	98,3 %	6,34	96,9 %	5,09	95,8 %	6,46	100 %	6,77	100 %	7,03	n.s.
Violence économique	81,8 %	1,51	75,0 %	1,04	83,3 %	1,71	92,3 %	1,73	79,5 %	1,51	n.s	n.s
Violence physique	92,6 %	4,00	87,5 %	3,25	91,7 %	4,25	96,2 %	4,69	94,9 %	4,00	n.s.	n.s.
Violence sexuelle	8,3 %	0,14	0,0 %	0,00	16,7 %	0,25	15,4 %	0,35	5,1 %	0,05	n.s.	n.s.

- La moyenne d'actes distincts commis en violence psychologique est très élevée (6,34 actes de violence psychologique sur une possibilité de huit).
- Les délinquants ont fait subir 4,0 types de comportements de violence physique sur la période de trois ans.
- En moyenne 1,51 acte de violence économique (sur une possibilité de cinq) a été perpétré durant la période de 3 ans.
- Il importe de souligner ici qu'il n'existe aucune différence significative entre les groupes de délinquants.

# OBJECTIF B – Paramètres de la carrière criminelle

## • Nature des infractions commises et diversification criminelle

### • Violence conjugale

- Le CTS2 permet d'examiner certaines violences graves, ainsi que les blessures que l'agresseur a pu faire subir à sa victime.

	L'ensemble des délinquants (=121)		1-Violence conjugale uniquement (N=32)		2-Violence conjugale et crime violent (N=24)		3-Violence conjugale et autre crime (N=26)		4-Violence conjugale, crime violent et autre crime (N=39)		Chi-Carré	Tests de moyennes
	%	Moy.	%	Moy.	%	Moy.	%	Moy.	%	Moy.		
Violence physique grave	<b>66,1 %</b>	<b>1,40</b>	68,8 %	1,19	58,3 %	1,33	65,4 %	1,69	69,2 %	1,41	n.s.	n.s.
Violence sexuelle grave	<b>2,5 %</b>	<b>0,38</b>	0,0 %	0,00	8,3 %	0,80	3,8 %	0,78	0,0 %	0,00	n.s.	n.s.
Blessures	<b>62,0 %</b>	<b>1,40</b>	62,5 %	1,50	54,2 %	1,20	73,1 %	1,69	59,0 %	1,23	n.s.	n.s.

- La majorité des délinquants ont commis des violences physiques graves (66,1 %) et ont fait subir des blessures (62,0 %).
- Le nombre de comportements distincts de violence physique grave et le nombre de blessures différentes ayant été faites sont en moyenne similaires (1,4 dans les deux cas).
- Il importe de souligner ici qu'il n'existe aucune différence significative entre les groupes de délinquants.
- En regard de la définition des lésions corporelles et des résultats obtenus, on arrive à la conclusion que les personnes contrevenantes rencontrées ont toutes commis des actes pouvant causer des lésions corporelles durant la période examinée, du moins en contexte conjugal.

# OBJECTIF B – Paramètres de la carrière criminelle

- Nature des infractions commises et diversification criminelle**

- Crime violent et autre crime**

- La diversification criminelle**

- En moyenne dans deux types de délits (2,06) à l'extérieur du contexte conjugal durant la période fenêtre.
- Les délinquants du groupe 4 s'impliquent dans une plus grande diversité d'activités criminelles (4,51 types de délits) que les délinquants du groupe 3 (1,58) ou du groupe 2 (1,33).

	Groupes de délinquants (Min ; Max)	1-Violence conjugale uniquement (N=32) Moy.	2-Violence conjugale et crime violent (N=24) Moy.	3-Violence conjugale et autre crime (N=26) Moy.	4-Violence conjugale, crime violent et autre crime (N=39) Moy.	Tests de moyennes
Nombre d'activités criminelles total	(0 ; 11)		1,33	1,58	4,51	Eta = 0,681; p = 0,000
Crime violent	(0 ; 4)		1,33		1,62	n.s.
Autre crime	(0 ; 8)			1,58	2,90	Eta = 0,373; p = 0,002
Crime acquisitif	(0 ; 4)			0,88	1,21	n.s.
Crime de marché	(0 ; 5)			0,69	1,69	Eta = 0,396; p = 0,001

# OBJECTIF B – Paramètres de la carrière criminelle

- Nature des infractions commises et diversification criminelle**

- Crime violent et autre crime**

- La diversification criminelle**

- Crimes violents

- Le crime commis par le plus grand nombre est les voies de fait (54,2 % - 74,4 %), suivi des menaces/extorsion (37,5 % - 59,0 %).
      - 52,0% des participants rencontrés ont commis des actes pouvant causer des lésions corporelles à l'extérieur du cadre conjugal.
      - Les lésions corporelles graves (voies de fait armées/lésions, agressions sexuelles et homicides) ont été commises par près d'un délinquant sur trois (33,3 % - 28,2 %).

	Groupes de délinquants	1-Violence conjugale uniquement (N=32)		2-Violence conjugale et crime violent (N=24)		3-Violence conjugale et autre crime (N=26)		4-Violence conjugale, crime violent et autre crime (N=39)	
		N	%	N	%	N	%	N	%
VIOLENT	Voies de fait simples	13	54,2 %					29	74,4 %
	Voies de fait armées/avec lésions	6	25,0 %					11	28,2 %
	Menaces/extorsions	9	37,5 %					23	59,0 %
	Agression sexuelle	2	8,3 %					0	0,0 %
	Homicide	0	0,0 %					0	0,0 %
ACQUISITIF	Autre crime violent	2	8,3 %					0	0,0 %
	Vol qualifié			3	11,5 %	6	15,4 %		
	Cambriolage			6	23,1 %	10	25,6 %		
	Vol d'auto/pièces			3	11,5 %	6	15,4 %		
	Vol			9	34,6 %	8	20,5 %		
	Fraude			2	7,7 %	18	46,2 %		
MARCHÉ	Délinquance d'affaires			0	0,0 %	0	0,0 %		
	Vente de drogue			8	30,8 %	25	64,1 %		
	Distribution de drogue			3	11,5 %	12	30,8 %		
	Contrebande			2	7,7 %	8	20,5 %		
	Prêt usuraire			0	0,0 %	3	7,7 %		
	Book making			0	0,0 %	0	0,0 %		
	Marché relié au sexe			1	3,8 %	5	12,8 %		
21	Recel de biens volés			3	11,5 %	12	30,8 %		
	Autre crime de marché			1	3,8 %	1	2,6 %		

# OBJECTIF B – Paramètres de la carrière criminelle

- Fréquence des crimes commis

- Violence conjugale

- Les fréquences de la violence physique, des blessures et de la violence sexuelle sont issues des données colligées sur une base mensuelle durant la période fenêtre.

	L'ensemble des délinquants (=121) Moy.	1-Violence conjugale uniquement (N=32) Moy.	2-Violence conjugale et crime violent (N=24) Moy.	3-Violence conjugale et autre crime (N=26) Moy.	4-Violence conjugale, crime violent et autre crime (N=39) Moy.	Tests de moyennes
Fréquence de la violence physique	<b>13,17</b>	11,23	14,64	14,21	13,18	n.s.
Fréquence de la violence physique grave	<b>3,58</b>	3,93	2,05	3,79	4,05	n.s.
Fréquence des blessures	<b>2,25</b>	2,87	2,00	2,71	1,63	n.s.
Fréquence de la violence sexuelle	<b>0,74</b>	0,00	1,82	0,29	0,97	n.s.
Fréquence de la violence sexuelle grave	<b>0,05</b>	0,00	0,09	0,17	0,00	n.s.

- En moyenne, les délinquants ont commis un peu plus de treize actes (13,17) de violence physique, dont en moyenne près de quatre actes (3,58) jugés plus graves sur l'ensemble de la période fenêtre.
- Les blessures résultant de cette violence physique ont été enregistrées en moyenne à deux reprises (2,25) lors les 36 mois à l'étude.
- Il importe de souligner ici qu'il n'existe aucune différence significative entre les groupes de délinquants.

# OBJECTIF B – Paramètres de la carrière criminelle

- Fréquence des crimes commis

- Crime violent et autre crime

- Les informations relatives aux moments où les délinquants ont été actifs dans chacun des types de crimes et au nombre de crimes qu'ils ont commis sont colligées pour chaque mois de la période fenêtre.

	L'ensemble des délinquants (N=85)		2-Violence conjugale et crime violent (N=24)		3-Violence conjugale et autre crime (N=26)		4-Violence conjugale, crime violent et autre crime (N=39)		Tests de moyennes	
	Fréq.	Fréq. /mois actif	Fréq.	Fréq. /mois actif	Fréq.	Fréq. /mois actif	Fréq.	Fréq. /mois actif	Fréq.	Fréq. /mois actif
Fréquence des crimes	<b>19,00</b>	2,62	1,35	1,04	10,00	2,99	833,00	15,69	Eta=0,358 p=0,003	Eta=0,247 p=0,052
Fréquence des crimes violents	<b>1,91</b>	1,05	1,35	1,04			2,62	1,06	n.s.	n.s.
Fréquence des autres crimes	<b>91,00</b>	12,66			10,00	2,99	770,00	17,81	Eta=0,259 p=0,037	n.s.
Fréquence des crimes acquisitifs	<b>1,38</b>	1,11			0,94	2,60	1,70	1,12	n.s.	n.s.
Fréquence des crimes de marché	<b>53,00</b>	30,22			0,75	19,00	540,00	36,67	Eta=0,254 p=0,041	n.s.

- Pour la plupart des délinquants, l'activité criminelle est diversifiée et fréquente.

- Quelque 50% des délinquants ont commis 19 crimes ou plus durant les mois de la période fenêtre où ils ont été actifs criminellement. Ceci est équivalent à près de 3 (2,62) crimes par mois.
- Il existe une grande disparité entre les groupes. Le groupe 3 est plus actif de manière générale que le groupe 2, et le groupe 4 est beaucoup plus actif.

# OBJECTIF C – Caractéristiques des délinquants et prédition des conduites violentes graves

- **L'objectif poursuivi se divise en deux parties :**
  1. Examiner les caractéristiques individuelles qui distinguent les différents groupes de délinquants;
  2. Prédire les délinquants qui commettent des violences conjugales graves et fréquentes
  - L'idée ici est de mettre à l'épreuve la valeur prédictive de certaines caractéristiques individuelles, ainsi que les paramètres de la violence conjugale et ceux de la carrière criminelle.
  - Il s'agit ici d'analyses exploratoires.

# OBJECTIF C – Caractéristiques des délinquants et prédition des conduites violentes graves

## 1. Examiner les caractéristiques individuelles qui distinguent les différents groupes de délinquants

- Les individus rencontrés exhibent de nombreux facteurs de risque.
- Plus les délinquants ont participé à un plus grand nombre de sphères d'activités criminelles :
  - Plus ils sont jeunes;
  - Moins ils sont éduqués (en proportion);
  - Plus il y avait de chances que leur partenaire soit enceinte durant la période fenêtre;
  - Plus il était possible qu'il y ait eu un signalement à la Direction de la protection de la jeunesse.
- Les délinquants du groupe 4 exhibent davantage de facteurs de risque que les délinquants des autres groupes.

Caractéristiques individuelles	1-Violence conjugale uniquement (N=32)	Moy. / %	2-Violence conjugale et crime violent (N=24)	Moy. / %	3-Violence conjugale et autre crime (N=26)	Moy. / %	4-Violence conjugale, crime violent et autre crime (N=39)	Moy. / %	Tests de moyenne / Chi carré
Âge des participants	44,3 ans		40,3 ans		37,3 ans		33,8 ans		Eta=0,409 p=0,000
Origine ethnique canadienne	81,3 %		87,5 %		88,5 %		89,7 %		n.s.
Niveau d'éducation									V de Cramer=0,226
Diplôme d'études secondaires non-complété	40,6 %		54,2 %		61,5 %		69,2 %		p=0,014
Enfants	68,8 %		62,5 %		61,5 %		59,0 %		n.s.
Conjointe enceinte durant la PF	21,9%		29,2 %		38,5 %		48,7 %		V de Cramer=0,224 p=0,014
Activités quotidiennes limitées en raison d'un état psycho, émotif ou mental PF	25,0 %		66,7 %		30,8 %		41,0 %		V de Cramer=0,303 p=0,011
Activités quotidiennes limitées en raison d'un problème physique PF	18,8 %		29,2 %		15,4 %		25,6 %		n.s.
<b>Facteurs de risque à l'enfance / adolescence</b>									
Parent(s) problème d'alcool	62,5 %		45,8 %		46,2 %		48,7 %		n.s.
Parent(s) problème de drogue	34,4 %		16,7 %		23,1 %		35,9 %		n.s.
Parent(s) antécédent criminel	31,3 %		33,3 %		15,4 %		30,6 %		n.s.
Signalement à la DPJ à l'enfance / adolescence	37,5 %		41,7 %		46,7 %		66,7 %		V de Cramer=0,243 p=0,013
<b>Exposition à la violence conjugale à l'enfance / adolescence</b>									
Témoin de violence psychologique entre vos deux parents ?	50,0 %		37,5 %		50,0 %		59,0 %		n.s.
Témoin de violence physique entre vos deux parents ?	21,9 %		25,0 %		11,5 %		33,3 %		n.s.

# OBJECTIF C – Caractéristiques des délinquants et prédition des conduites violentes graves

## 2. Prédiction de la violence conjugale grave et fréquente et des crimes pouvant causer des lésions

- **Violence physique**
- **Fréquence de la violence physique**
  - Les caractéristiques individuelles ne contribuent pas à expliquer la fréquence des violences physiques.
  - Plus la violence psychologique est intense, plus la fréquence des violences physiques est élevée.
  - La seule présence de violences sexuelle s'associe à une fréquence plus élevée des violences physiques.
  - Plus les délinquants ont diversifié leurs activités criminelles durant la période fenêtre hors du contexte conjugal, plus ils ont commis un grand nombre de violences physiques durant la même période.

	Fréquence de la violence physique					
	Modèle 1 : Caract. individuelles		Modèle 2 : Violence conjugale		Modèle 3 : Carrière criminelle	
	Sign.	Bêta	Sign.	Bêta	Sign.	Bêta
Âge du participant	n.s.		n.s.		n.s.	
Niveau d'éducation	n.s.		n.s.		n.s.	
Origine ethnique	n.s.		n.s.		n.s.	
Intensité violence psychologique PF			,000	,415	,000	,390
Intensité violence économique PF			n.s.		n.s.	
Violence sexuelle PF			,041	,182	,022	,202
Âge premier crime					n.s.	
Participation crime violent PF					n.s.	
Participation autres crimes PF					n.s.	
Diversification criminelle PF					,007	,393
Fréquence crimes PF					n.s.	
Modèle	n.s.		,001		,001	
R <sup>2</sup>	,016		,190		,256	

# OBJECTIF C – Caractéristiques des délinquants et prédition des conduites violentes graves

## 2. Prédiction de la violence conjugale grave et fréquente et des crimes pouvant causer des lésions

- **Violence physique**
- Occurrence de la violence physique grave
  - Plus les violences psychologiques sont intenses, plus il est probable que des violences physiques graves surviennent.
  - Une plus grande diversification des activités criminelles hors du contexte conjugal augmente les probabilités d'infliger des violences physiques graves durant la période fenêtre.

	Occurrence de violences physiques graves								
	Modèle 1 : Caract. individuelles			Modèle 2 : Violence conjugale			Modèle 3 : Carrière criminelle		
	Sign.	Wald	R.C.	Sign.	Wald	R.C.	Sign.	Wald	R.C.
Âge du participant	n.s.	.		n.s.			n.s.		
Niveau d'éducation	,028	4,850	2,520	,032	4,615	2,161	,034	4,473	2,700
Origine ethnique	n.s.			n.s.			n.s.		
Intensité violence psychologique PF				,004	8,099	1,062	,010	6,683	1,058
Intensité violence économique PF				n.s.			n.s.		
Violence sexuelle PF				,051	3,410	7,927	,053	3,150	7,573
Âge premier crime							n.s.		
Participation crime violent PF							n.s.		
Participation autres crimes PF							n.s.		
Diversification criminelle PF							n.s.		
Fréquence crimes PF							n.s.		
Modèle	n.s.						,002		
R <sup>2</sup> de Nagelkerke	,059						,211		
								,240	

# OBJECTIF C – Caractéristiques des délinquants et prédition des conduites violentes graves

## 2. Prédiction de la violence conjugale grave et fréquente et des crimes pouvant causer des lésions

- **Violence physique**

- **Blessures**

- Les caractéristiques individuelles ne contribuent pas à expliquer la fréquence des violences physiques.

- Plus les violences psychologiques sont intenses, plus il est probable que des blessures surviennent.

- Une plus grande diversification des activités criminelles hors du contexte conjugal augmente les probabilités d'infliger des blessures durant la période fenêtre.

	Modèle 1 : Caract. individuelles			Modèle 2 : Violence conjugale			Modèle 3 : Carrière criminelle		
	Sign.	Wald	R.C.	Sign.	Wald	R.C.	Sign.	Wald	R.C.
Âge du participant	n.s.	.		n.s.			n.s.		
Niveau d'éducation	n.s.			n.s.			n.s.		
Origine ethnique	n.s.			n.s.			n.s.		
Intensité violence psychologique PF				,004	8,450	1,062	,005	7,967	1,058
Intensité violence économique PF				n.s.			n.s.		
Violence sexuelle PF				n.s.			n.s.		
Âge premier crime							n.s.		
Participation crime violent PF							n.s.		
Participation autres crimes PF							n.s.		
Diversification criminelle PF							,039	4,246	1,427
Fréquence crimes PF							n.s.		
<b>Modèle</b>	n.s.			,001			,009		
<b>R<sup>2</sup>de Nagelkerke</b>	,009			,183			,254		

# OBJECTIF C – Caractéristiques des délinquants et prédition des conduites violentes graves

## 2. Prédiction de la violence conjugale grave et fréquente et des crimes pouvant causer des lésions

### • Crimes pouvant causer des lésions corporelles graves à l'extérieur du contexte conjugal

- Plus les délinquants sont jeunes, plus il est probable qu'ils commettent ce type de délits durant la période à l'étude.
- La violence conjugale perpétrée n'a pas d'incidence sur la probabilité de commettre un crime pouvant causer des lésions à l'endroit d'une personne autre que son partenaire ou son ex-partenaire.
- Les paramètres de la carrière criminelle ont une grande influence sur le fait de commettre des crimes violents graves.
  - Les délinquants enregistrant une implication dans les autres crimes lucratifs sont plus à risque de commettre des crimes causant des lésions.
  - Ceux qui commettent plus de crimes et qui se diversifient davantage dans leurs activités criminelles sont aussi plus à risques.

	Crimes causant des lésions hors du contexte conjugal								
	Modèle 1 : Caract. individuelles			Modèle 2 : Violence conjugale			Modèle 3 : Carrière criminelle		
	Sign.	Wald	R.C.	Sign.	Wald	R.C.	Sign.	Wald	R.C.
Âge du participant	,021	5,339	0,933	,024	5,095	0,933	,029	4,777	0,923
Niveau d'éducation	n.s.			n.s.			n.s.		
Origine ethnique	n.s.			n.s.			n.s.		
Intensité violence psychologique PF				n.s.			n.s.		
Intensité violence économique PF				n.s.			n.s.		
Violence sexuelle PF				n.s.			n.s.		
Fréquence violences physiques PF				n.s.			n.s.		
Âge premier crime							n.s.		
Participation autres crimes PF							,016	5,825	0,638
Diversification criminelle PF							,039	12,264	3,159
Fréquence crimes PF							,051	3,641	1,555
Modèle	,045			n.s.			,009		
R <sup>2</sup> de Nagelkerke	,111			,121			,438		

# OBJECTIF C – Caractéristiques des délinquants et prédition des conduites violentes graves

- **Synthèse des résultats**

- La prévalence de plusieurs facteurs de risque est élevée au sein de l'échantillon.
- L'intensité de la violence psychologique perpétrée durant la période fenêtre est le meilleur prédicteur de la violence physique (la fréquence des violences physiques, l'occurrence des violences physiques graves, ainsi que les blessures).
- L'occurrence de crimes pouvant causer des lésions corporelles à l'extérieur du contexte conjugal est prédictive efficacement par les paramètres de la carrière criminelle.

# DISCUSSION

- **Les résultats de ce rapport de recherche tendent à montrer que pour les délinquants qui commettent de la violence conjugale, cette forme de violence n'est que la résultante et la projection d'autres types de crimes commis en dehors du foyer.**
  - Ce constat prévaut que l'on examine les crimes commis sur l'ensemble de la carrière criminelle ou sur une plus courte période.
  - Ces éléments corroborent ainsi la notion de généralisation des crimes et soulignent l'importance de considérer l'historique criminel des auteurs de violence conjugale.
  - Il est donc possible de suggérer que la violence conjugale n'est qu'une manifestation d'une variété de conduites criminelles. Les violences conjugales font alors souvent partie d'une constellation plus large de comportements antisociaux.
  - Il est ainsi recommandé d'intervenir avec rigueur sur les individus qui affichent une délinquance chronique, ceci permettant notamment de réduire la prévalence et la commission de violence entre partenaires.
- **Gravité des crimes commis – les lésions corporelles**
  - En contexte conjugal, l'ensemble des délinquants avaient commis des actes violents pouvant causer des lésions corporelles.
  - Près de la moitié des personnes contrevenantes rencontrées ont commis au moins un crime pouvant entraîner des lésions corporelles à l'extérieur de la famille et près d'un délinquant sur trois avait commis un acte pouvant occasionner des lésions corporelles graves

# DISCUSSION

- Ainsi, il est difficile de croire que les conduites violentes des délinquants rencontrés ne s'étendent pas à d'autres relations intimes, donc à d'autres formes de violence familiale.
  - D'ailleurs, les études qui ont porté sur le lien entre les violences conjugales et d'autres formes de violence familiale montrent que dans de nombreuses situations, les violences se présentent de manière concomitante au sein d'une même famille.
  - Il serait alors souhaitable d'adopter une analyse globale du phénomène qui permet de rendre compte de sa complexité et d'étudier davantage les liens complexes entre les violences dans le cadre de relations intimes.